



Devis accepté à 750 euros et devis ailleurs à 350 euros

Par **catherine renard**, le **03/04/2009** à **19:21**

mes enfants ont cassé une vitre chez une voisiner
nembêtée je veux agir rapidement
je contacte une entreprise qui fait payer le devis et pour éviter cela je passe la commande (750 euros)
peu après je me demande si ce n'est pas un peu cher et demande un devis par tél à une entreprise avec les références de la première et là c'est deux fois moins cher (350 euros)
j'ai versé un chèque d'acompte mais en plus sur le devis il note que le chèque a été fait "pour devis"
que faire
bien à vous
catherine renard